

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02382 Numéro SIREN : 383 359 510 Nom ou dénomination : REX ROTARY
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2021 sous le numéro de dépôt 29545

REX ROTARY

Société par actions simplifiée

3, rue Jesse Owens

93210 La plaine Saint-Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

REX ROTARY

Société par actions simplifiée

3, rue Jesse Owens

93210 La Plaine Saint-Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

A l'associé unique de la société REX ROTARY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REX ROTARY relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

- d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 27 juillet 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Véronique MEYER

REX ROTARY

Comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2021



PwC Entreprises

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021 (Bilan)

Sommaire

0.1	Rapport de l'expert-comptable	3
0.2	Bilan actif	4
0.3	Bilan passif	5
0.4	Compte de résultat	6
0.5	Annexe Simple	8



MISSION DE COMPILATION DES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 07/07/2020, nous avons effectué une mission de compilation des comptes annuels de l'entité SAS REX ROTARY relatifs à l'exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	164 517 134€
• Produits d'exploitation :	112 072 661€
• Résultat net comptable :	12 778 377€

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de compilation des comptes.

Les travaux que nous avons mis en œuvre dans le cadre de cette mission ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ni une mission de présentation de comptes ; en conséquence nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes de votre entité qui sont joints au présent rapport.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le 06/07/2021

Fabrice Barbier

Expert-comptable



N° SIRET : 38335951000807

Actif		Exercice au 31/03/2021			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/03/2020
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	9 495 134	6 484 424	3 010 710	3 010 710
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	9 495 134	6 484 424	3 010 710	3 010 710
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	22 445	11 113	11 332	7 651
	Autres immobilisations corporelles	3 493 241	2 580 772	912 468	1 073 870
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	3 515 686	2 591 885	923 801	1 081 521
	Immobilisations financières ²				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	382 252		382 252	373 083
	TOTAL	382 252		382 252	373 083
Total de l'actif immobilisé		13 393 073	9 076 309	4 316 763	4 465 315
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 856 517	39 438	2 817 079	3 340 511
	TOTAL	2 856 517	39 438	2 817 079	3 340 511
	Avances et acomptes versés sur commandes	128 246		128 246	65 237
	Créances ³				
	Clients et comptes rattachés	11 347 866	206 198	11 141 668	8 027 634
	Autres créances	131 569 391		131 569 391	113 505 950
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	142 917 258	206 198	142 711 060	121 533 585
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	14 119 024		14 119 024	14 440 500
	TOTAL	14 119 024		14 119 024	14 440 500
Charges constatées d'avance		424 959		424 959	290 415
Total de l'actif circulant		160 446 006	245 636	160 200 370	139 670 250
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		173 839 079	9 321 945	164 517 133	144 135 566
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients

Passif		Au 31/03/2021	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 24 683 460)	24 683 460	24 683 460
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	2 468 346	2 468 346
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	94 989 908	86 857 155
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	12 778 376	8 132 753
	Situation nette avant répartition	134 920 091	122 141 714
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		134 920 091	122 141 714
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	2 946 114	2 319 698
	Provisions pour charges	189 869	189 869
Total		3 135 983	2 509 567
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	565 350	206 597
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 755 394	6 488 319
	Dettes fiscales et sociales	13 383 711	10 453 912
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 825
Autres dettes	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		23 139 105	16 951 056
Produits constatés d'avance		2 756 603	2 326 629
Total des dettes et des produits constatés d'avance		26 461 058	19 484 283
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		164 517 133	144 135 566
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	226 607	
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		25 895 708	19 277 685
(3) dont emprunts participatifs			

Périodes	01/04/2019	31/03/2020	Durées	12 mois
	01/04/2020	31/03/2021		12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	63 095 045		63 095 045	63 537 210
	Production vendue : - Biens				
	- Services	47 953 414		47 953 414	52 796 010
	Chiffre d'affaires net	111 048 459		111 048 459	116 333 220
	Production stockée				
	production immobilisée			75 936	92 040
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			12 370	
	Subventions d'exploitation			839 622	1 228 521
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			96 272	87 111
	Autres produits				
	Total			112 072 660	117 740 892
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			36 848 467	41 242 948
	Variation de stocks			543 634	
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			29 965	49 359
	Variation de stocks				-1 142 766
	Autres achats et charges externes (3)			16 189 346	19 209 635
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 806 156	1 703 338
	Salaires et traitements			25 090 573	26 809 734
	Charges sociales			9 943 044	10 272 608
	Dotations - sur immobilisations amortissements			452 695	432 940
	d'exploitation - sur actif circulant provisions			157 604	5 290
	Autres charges			1 155 139	1 441 494
	Total			92 297 704	100 177 022
	Résultat d'exploitation	A		19 774 956	17 563 870
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			4 628	5 463
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			461	2 182
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			5 090	7 645
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				0
	Différences négatives de change			424	243
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			424	244
	Résultat financier	D		4 666	7 401
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		19 779 622	17 571 271

Périodes	01/04/2019	31/03/2020	Durées	12 mois
	01/04/2020	31/03/2021		12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33 314	49 411
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 291	3 083
	Reprises sur provisions et transferts de charge		422 826
	Total	35 606	475 321
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 256	5 353 131
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 854	15 022
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	29 111	5 368 154
Résultat exceptionnel		F 6 494	-4 892 832
Participation des salariés aux résultats		G 1 501 599	470 571
Impôt sur les bénéfices		H 5 506 142	4 075 114
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		12 778 376	8 132 753
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	136 845	179 959
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS REX ROTARY
**Annexe aux
comptes annuels**
Date de clôture :
31/03/2021

Sommaire

1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
3	Informations relatives aux postes du bilan	6
3.1	État de l'actif immobilisé (brut)	9
3.1.1	Natures des Augmentations	10
3.1.2	Nature des Diminutions	10
3.1.3	Immobilisations incorporelles	11
3.2	Amortissements de l'actif immobilisé	12
3.2.1	Nature des augmentations	13
3.2.2	Nature des Diminutions	13
3.3	Autres informations sur l'actif	14
3.3.1	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	14
3.3.2	Charges constatées d'avance	15
3.3.3	Produits à recevoir	16
3.4	Passif	17
3.4.1	Capitaux propres	17
3.4.2	Provisions	18
3.4.3	Autres informations sur le passif	20
3.4.3.1	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	20
4	Informations relatives aux postes du compte de résultat	23
4.1.1	Ventilation du chiffre d'affaires	23
4.1.2	Charges et produits d'exploitation et financiers	23
4.1.3	Charges et produits exceptionnels	24
4.1.4	Transferts de charges	24
5	Informations relatives à la fiscalité	25
5.1	Informations relatives au régime fiscal	25
5.2	Impôt sur les bénéfices	25
5.2.1	Intégration fiscale	25
5.2.2	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices	25
6	Autres informations	27

6.1	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	27
6.2	Engagements financiers donnés	27
6.3	Les engagements de retraites	28
7	Événements postérieurs à la clôture	29
8	Effectifs	30
9	Transactions avec des parties liées	31



1 Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire a impacté la génération du chiffre d'affaires : par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires global est en retrait de 4.5%, de 5.2 % sur la vente d'équipements et de 3.7% sur les services mais l'entreprise a fait démonstration d'une forte résilience en compensant la perte d'activité par des économies de charges et grâce à l'indemnisation de 1.469 K€ versée au titre de l'activité partielle subie sur les deux premiers mois de l'exercice. En conséquence, le résultat d'exploitation atteint 19 775 K€ pour 17 563 K€ l'an passé et le bénéfice net est de 12 778 K€ pour 8 133 K€ sur l'exercice précédent où le résultat exceptionnel avait enregistré une charge nette de 4.9 M€ liée à des redressements notifiés par l'URSSAF au titre des exercices précédents.



Désignation de la société : REX ROTARY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2021, dont le total est de 164 517 134 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 778 377 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 avril 2020 au 31 mars 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



3 Informations relatives aux postes du bilan

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour les durées d'utilisation suivantes :

-Matériel et outillage industriels : 10 ans

-Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans / 9 ans sur baux commerciaux

-Matériel de bureau : 10 ans

-Matériel informatique : 3 à 5 ans

-Mobilier : 10 ans

- Fonds commerciaux

Dans le cadre de la première application du Règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 qui transpose la directive comptable européenne 2013/34/UE, une analyse relative aux fonds commerciaux de la société a été menée au cours de l'exercice ouvert le 1er avril 2016.

Au terme de cette analyse, la durée d'utilisation de ces fonds commerciaux, présumée non limitée, n'a pas été remise en cause. En conséquence, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur, il convient de déterminer si la valeur actuelle est au moins égale à la valeur comptable.

- Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



- Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autre éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les machines neuves et accessoires sont valorisées au prix « occasion » au bout de six mois d'existence.

Les stocks de consommables sont dépréciés pour la valeur excédant trois ans de consommation.

Les stocks de pièces détachées sont dépréciés pour la valeur excédant deux ans de consommation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée selon les méthodes ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnel de vente, est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation à 100% est pratiquée pour les créances échues à plus d'un an ainsi que pour les comptes clients en statut de procédure collective, une provision de 40% est constituée pour les créances échues depuis plus de 180 jours et de 20% pour celles de plus de 90 jours.

- Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Conformément au règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financier à terme et aux opérations de couverture, les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation.

- Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les principales méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont :

- Machines, accessoires & solutions : le fait générateur est l'installation sur le site du client, concrétisée par un procès-verbal de réception signé.
- Consommables & pièces détachées hors contrat de service après-vente : le fait générateur est l'expédition de la marchandise.
- Contrat de service : les prestations facturées sont reconnues sur la période considérée.
- Prestations de services et formation : les prestations spécifiques sont reconnues à la réalisation du service.

- Provisions pour risques et charges

Une telle provision est comptabilisée si :

- il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'évènement survenus ou en cours qui rendent probable une sortie de fonds ;
- une estimation fiable du montant peut être effectuée (estimation du management, consultation de conseils et avocats...)

Les provisions sont constituées et maintenues sur la base des risques identifiés par la société durant l'exercice pour couvrir des litiges en cours portant sur des contrats fournisseurs, clients et employés.



- Provision DEEE

En application du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, la société sera amenée à supporter certaines charges de retraitement des déchets pour les équipements électroniques mis sur le marché après le 13 août 2005. En conséquence et conformément aux interprétations comptables, la société dispose à la clôture de l'exercice d'une provision de 189 869 € pour faire face aux obligations de recyclage, avec une charge de retraitement dans l'exercice de 31 972 €.

- Engagement retraite

La convention collective de l'entreprise REX ROTARY, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

- Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

3.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	9 495 135	-	-	9 495 135
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 801	9 503	8 859	22 445
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 213 327	43 204	139 886	1 116 645
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 173 806	252 123	1 049 334	2 376 596
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		4 408 935	304 830	1 198 078	3 515 687
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	373 083	39 352	30 183	382 252
TOTAL IV		373 083	39 352	30 183	382 252
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		14 277 152	344 182	1 228 261	13 393 073



3.1.1 Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			304 829		
Immobilisations financières			39 352		
TOTAL			344 182		

3.1.2 Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			39 392		1 158 686
Immobilisations financières			30 182		
TOTAL			69 574		1 158 686



3.1.3 Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

Eléments achetés	9 495 135
Eléments reçus en apport	
TOTAL	9 495 135



3.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		6 484 424	-	-	6 484 424
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		14 150	5 822	8 859	11 113
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	829 704	85 753	130 495	784 962
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 483 559	361 122	1 048 870	1 795 810
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		3 327 413	452 696	1 188 223	2 591 885
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		9 811 837	452 696	1 188 223	9 076 310



3.2.1 Nature des augmentations

Augmentations (Dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		452 696		
TOTAL		452 696		

Catégories d'immobilisations	Postes du résultat avec dotation		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	452 696		
TOTAL	452 696		

3.2.2 Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles		38 928	1 149 295
TOTAL		38 928	1 149 295



3.3 Autres informations sur l'actif

3.3.1 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	382 252	-	382 252
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	123 942	123 942	-
	Autres créances clients	11 223 925	11 223 925	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-
	Personnel et comptes rattachés	6 867	6 867	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	110 302	110 302	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 445 455	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	130 000 000	130 000 000	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	6 768	6 768	-
Charges constatées d'avance		424 960	424 960	-
TOTAL		143 724 470	143 342 218	382 252



Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

3.3.2 Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	424 959		



3.3.3 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	706 735
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	706 735



3.4 Passif

3.4.1 Capitaux propres

3.4.1.1 Capital social

Capital d'un montant de 24 683 460,00 euros décomposé en 164 556 400 titres d'une valeur nominale de 0,150 euros.

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	164 556 400	0,15
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	164 556 400	0,15

3.4.1.2 Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	24 683 460	-	-	24 683 460
Réserves, primes et écarts	2 468 346	-	-	2 468 346
Report à nouveau	86 857 155	8 132 754	-	94 989 909
Résultat	8 132 754	12 778 377	8 132 754	12 778 377
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	122 141 715	20 911 131	8 132 754	134 920 092



3.4.2 Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	2 509 568	1 155 139	528 723	3 135 984
TOTAL	2 509 568	1 155 139	528 723	3 135 984



3.4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	2 509 568	1 155 139	528 723	3 135 984
TOTAL	2 509 568	1 155 139	528 723	3 135 984

Au 31 mars 2021, les provisions comptabilisées concernent des litiges prud'homaux et commerciaux à hauteur de 1 429 K€, couvrent un risque de redressement URSSAF de 1 391 K€, des remises en état de locaux pour 126K et une provision pour charges de recyclage (DEEE) de 190 K€.



3.4.3 Autres informations sur le passif

3.4.3.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		9 755 394	9 755 394	-	-
Personnel et comptes rattachés		5 478 654	5 478 654	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 831 394	3 831 394	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 764 611	2 764 611	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	617 511	617 511	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		691 541	691 541	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		2 756 603	2 756 603	-	-
TOTAL		25 895 708	25 895 708	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-



Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

3.4.3.2 Produits constatés d'avance

Libellé	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	2 756 603		



3.4.3.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	2 099 215
Charges sociales provisionnées	865 250
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	3 706 031
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	3 340 791
Sécurité sociale	1 658 058
Autres charges fiscales	503 390
Divers	-
TOTAL	12 172 736



4 Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Secteur d'activité	2020
Equipements & Solutions	59 067 019
Services	47 618 633
Commission	3 835 999
Formation	192 028
Fournitures	175 283
Pièces	112 520
Papier	46 978
TOTAL	111048 460

4.1.2 Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 50 000 euros HT



4.1.3 Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	9 854	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 256	
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 291
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		33 314
TOTAL	29 110	35 605

4.1.4 Transferts de charges

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
791601 – F. Cout Pedagogique	20 363		
791800 – Transfert De Charges	135 695		



5 Informations relatives à la fiscalité

5.1 Informations relatives au régime fiscal

• Résultat de l'exercice	+	12 778 376
• Impôt sur les bénéfices	+	5 506 142
• Résultat avant impôt	=	18 284 518

5.2 Impôt sur les bénéfices

5.2.1 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} avril 2008, la société Rex Rotary est membre du groupe fiscal RICOH France SAS. Une convention d'intégration fiscale a été mise en place dans le cadre de l'article 223A du code général des impôts. Le groupe d'intégration fiscale comprend la société RICOH France SAS et ses filiales dont la SAS Rex Rotary. En conséquence, la société RICOH France SAS s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à celui-ci dus par le groupe formé par elle-même et ses filiales.

Chaque filiale constate, au titre de chaque exercice, un impôt sur les sociétés à l'égal de celui qu'elle aurait dû verser si imposée séparément.

5.2.2 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

Accroissements de la dette future d'impôt

Opérations de l'exercice	Montant
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse de prix	
Plus-values à réintégrer	
Autres éléments	
TOTAL	



Allégements de la dette future d'impôt

Opérations de l'exercice	Montant
Provisions et charges à payer non déductibles	2 303 539
Autres éléments	
TOTAL	2 303 539

Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	



6 Autres informations

6.1 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

RICOH EUROPE HOLDING

20 Triton Street
London, NW1 3BF
UK

6.2 Engagements financiers donnés

Nature d'engagements	Donnés
Avals	
Cautiounnements	
Engagements en matière de pensions	3 721 255
Engagements de crédit-bail mobilier	226 607
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
dont Flotte automobile	1 213 781
dont baux immobiliers	4 494 975
TOTAL	9 656 618

Dont concernant :	Montants
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	



6.3 Les engagements de retraites

L'engagement figure hors bilan, selon un calcul actuariel intégrant un taux d'actualisation de 1.1% et un taux d'inflation de 1.6%. Ce calcul est réalisé par un cabinet actuaire indépendant.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3 721 255 euros.



7 Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement post-clôture n'est à signaler.



8 Effectifs

Effectif moyen du personnel : 600 personnes dont 8 apprentis et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	100	
Employés	76	
VRP	394	
TOTAL	600	



9 Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.



REX ROTARY
Société par actions simplifiée au capital de 24.683.460 €
Siège social : 3 rue Jesse Owens 93210 LA PLAINE SAINT DENIS
383 359 510 RCS BOBIGNY
(La « Société »)

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 2 septembre à 15 heures, au siège social de la société RICOH France,

La société RICOH FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 12.894.835,75 euros, ayant son siège social situé au 7-9 avenue Robert Schuman, Parc Icade Paris Orly Rungis, 94150 Rungis, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 337 621 841, représentée par Monsieur Elie CHOUKROUN, son président,

Agissant en qualité d'associé unique, (l'« **Associé Unique** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 mars 2021,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Le projet du texte des décisions,
- Les statuts.

A pris les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- Quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
- Pouvoirs pour formalités.

Le cabinet Deloitte et Associés, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, n'est pas représenté et est excusé.

Les représentants du Comité Social et Economique ont également été convoqués.

Puis, l'Associé Unique adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, se soldant par un bénéfice de 12.778.376 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne, pour l'exercice clos le 31 mars 2021, au président, quitus de sa gestion.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'Associé Unique constate que la Société a supporté la somme de 159.194 € au titre des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 dudit code.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 font apparaître un bénéfice de 12.778.376 €, décide d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « report à nouveau ».

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce et après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, l'Associé Unique prend acte des conventions réglementées intervenues et/ou poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Conventions nouvelles :

Aucune convention nouvelle n'a été conclue au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Conventions qui se sont poursuivies :

- Il a été établi en 2017 une convention de prêt intragroupe entre la Société et la société RICOH EUROPE Ltd pour la somme de 83 millions d'euros à maturité d'un mois, renouvelable, tirée sur la trésorerie disponible. A la clôture de l'exercice, le montant, en principal et intérêt s'est établi à 130 millions d'euros.
- Convention d'assistance technique conclue entre RICOH France et notre Société en date du 15 juin 2008.
- Convention d'intégration fiscale conclue entre RICOH France et notre Société en date du 1^{er} avril 2008.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toutes les formalités requises et plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

* *

*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique.



Associé Unique
RICOH FRANCE
Représentée par Monsieur Elie CHOUKROUN, Président